

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

### **Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement de secrétaires médicaux de la fonction publique hospitalière**

NOR : SASH0940391V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier universitaire de Brest (Finistère), en application du 2° de l'article 20 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 15 postes de secrétaire médical de la fonction publique hospitalière vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier universitaire de Brest : 6 postes ;
- centre hospitalier intercommunal de Cornouaille : 4 postes ;
- centre hospitalier des Pays de Morlaix : 3 postes ;
- centre hospitalier de Carhaix : 1 poste ;
- centre hospitalier spécialisé de Quimper : 1 poste.

Peuvent être candidats les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratifs. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), au directeur des ressources humaines du centre hospitalier universitaire de Brest, bureau du recrutement, secteur administratif, 2, avenue Foch, 29609 Brest Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.